



Inauguration le 14 novembre 2015 de la Salle des sports du Garo à Milizac
-
Note de présentation de l’opération



1- Maître d’ouvrage

Commune de MILIZAC
1, place Ar Stivell
29 290 MILIZAC

2 - Description du projet

2.1. Contexte

Milizac connaît une croissance démographique (2 884 habitants en 2000 ; env. 3400 habitants actuellement) qui se traduit par un nombre important de jeunes et d'associations sportives (14 associations sportives ; 1429 adhérents dont 654 de moins de 20 ans).

L'occupation des équipements sportifs est d'autant plus forte que les clubs de la commune accueillent de nombreux adhérents non milizacois. Ainsi, environ 40% des licenciés des clubs sportifs résident dans d'autres communes du Pays d'Iroise, en particulier Guipronvel et Tréouergat.

Cette vitalité constitue un atout pour notre territoire rural, à condition de disposer des équipements de proximité adaptés aux pratiques sportives actuelles.

2.4. Objectifs/enjeux du projet

Outre les objectifs en termes d'urbanisme et d'environnement décrits ci-dessus, cet équipement ambitionne :

- de participer au maillage du territoire du Pays d'Iroise par des équipements structurants, en zone rurale (enjeu intercommunal);
- d'encourager les dynamiques associatives actuelles (enjeu de cohésion sociale);
- de faciliter la pratique sportive des jeunes (enjeu éducatif);
- de diffuser des modes constructifs, de déplacements et de gestion de l'énergie différents (enjeu environnemental).

2.5. Service apporté

Publics visés: les adhérents actuels et futurs des clubs sportifs, qu'ils soient milizacois ou résidants dans des communes voisines, en premier lieu les habitants de Guipronvel et Tréouergat. Les jeunes sont bien entendu le cœur de cible avec la fonction éducative évidente que comprend la pratique sportive. Ainsi, cet équipement sera mis à disposition des écoles primaires (école publique et privée), mais aussi de la Maison Familiale de l'Iroise (St Renan). Comme tous les équipements municipaux (ex : la bibliothèque), cette salle accueillera volontiers les personnes handicapées du Foyer de vie Ti Roz Avel (structure des Papillons Blancs).

Nature des activités: salle omnisports ayant vocation à recevoir: handball, basketball, tennis, mais aussi danse, yoga, gymnastique, fitness et sports de combat (judo, karaté ...).

Mode de gestion: régie communale

2.6. Résultats attendus

Cet équipement va permettre directement et à court terme:

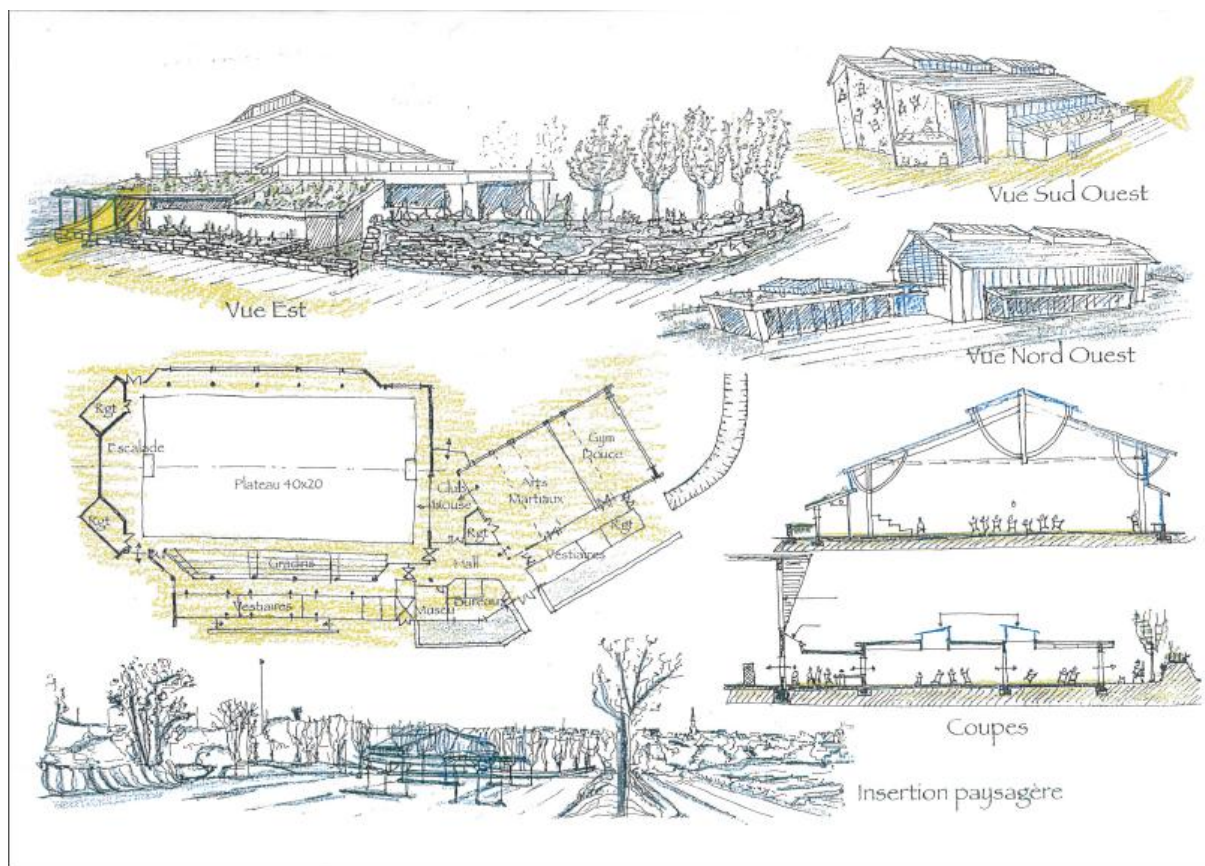
- de désengorger les équipements actuels pour répondre à l'ensemble des besoins collectifs exprimés... et anticiper les besoins futurs;
- de disposer d'une salle aux normes d'homologation fédérales susceptible d'accueillir des compétitions sportives de plateaux dites « classiques » (handball, basketball ...), en complément d'équipements vieillissants (ex : locaux de la salle Guy Magueur).

2.7. Déroulement de l'opération

Calendrier	Etat d'avancement
Printemps 2012	Etude préalable (définition des besoins, choix du site ...)
Décembre 2012	Choix de l'architecte et de l'équipe de maîtrise d'œuvre
1 ^{er} semestre 2013	Etudes de maîtrise d'œuvre & dossiers de demandes de subventions
2 ^{ème} semestre 2013	Passation des marchés de travaux
Janvier 2014	Début du chantier
Fin 2015	Réception et mise en service

3 - Dimension qualitative du projet

Croquis en phase « concours » :



3.1. Intégration du projet dans la stratégie de développement du territoire

Cet équipement structurant s'inscrit naturellement dans le projet de territoire porté par la Communauté de Communes du Pays d'Iroise.

Plus particulièrement, il illustre une volonté partagée:

- de renforcement de la cohésion territoriale et sociale par l'établissement d'un maillage communautaire de services à la population (axe stratégique 3.5 du projet de territoire);
- de faire du développement durable un fil rouge de l'ensemble des politiques communautaires (axe stratégique 3.6).

3.2. Dimension intercommunale du projet

La fréquentation actuelle des associations sportives par les adhérents domiciliés hors de Milizac, de même que le soutien financier apporté par la CCPI (fonds de concours) témoignent d'une dimension intercommunale.

3.3. Qualité environnementale, urbaine, architecturale du projet

Le choix du site, le souci d'intégration paysagère, l'identité rurale du parti architectural retenu, la prise en compte des enjeux environnementaux manifeste une volonté d'approche globale.

L'orientation du bâtiment (conception bioclimatique) permet l'installation de larges panneaux solaires photovoltaïques et thermiques sur l'équipement. Avec 432 m² de panneaux photovoltaïques, nous devrions atteindre une production de 80 000 kwh/an.

Ces larges panneaux solaires photovoltaïques sur l'équipement permettent de promouvoir des réponses concrètes aux grands enjeux énergétiques à quelques semaines de l'ouverture de la COP21, la conférence des Nations unies sur les changements climatiques.

Les murs de structure en thermopierre, les toitures végétalisées (avec récupération des eaux notamment pour l'arrosage ou le lavage des VTT) illustrent également ce souci d'une approche respectueuse de l'environnement.

3.4. Dimension sociale du projet

La dimension sociale du projet repose essentiellement:

- sur le partenariat avec les associations sportives dans la définition du programme;
- sur le ciblage des jeunes comme publics prioritaires (fonction éducative du sport) (cf "publics visés" ; paragraphe 2.5);
- sur la prise en compte des publics en situation de fragilité (la salle sera accessible aux résidents du foyer de vie des Papillons Blancs).

Par la diversité de la fréquentation de cette salle (danseurs, sports collectifs, gymnastique douce pour les Anciens ...), celle-ci devrait constituer un outil pour renforcer la cohésion sociale et si possible le lien intergénérationnel, fil conducteur de la plupart des actions municipales (ex : le pot'agé près de la maison de l'enfance, les temps d'activités périscolaires ...).

3.5. Dimension artistique et culturelle

L'architecture de l'équipement, par son évocation des bâtiments agricoles, réaffirme l'identité rurale et donc la culture locale.

Au plan fonctionnel, cet équipement accueillera des activités de danse(s) où la dimension culturelle se mêle étroitement à la dimension sportive.

Mais surtout, de manière plus innovante, tout au moins pour Milizac, ce projet a été l'occasion de jeter une passerelle entre le sport, la jeunesse et la culture dans le cadre du « 1% culturel régional » pour obtenir un supplément d'âme à cet équipement communal.

Ainsi, la commission municipale dédiée à la culture a reçu pour mandat de définir une méthodologie adaptée. Le comité de pilotage ou « comité artistique » a ainsi élaboré un cahier des charges de commande d'une œuvre ou d'un projet artistique.

Extrait du cahier des charges « 2. Enjeux et attentes de la commande artistique » :

Les enjeux de la commande consistent à

- *créer une passerelle entre le monde sportif et le monde culturel en intégrant l'art à la vie d'un complexe sportif;*
- *Créer une émotion en captant le regard des utilisateurs.*

Cette œuvre pourra être uniquement décorative, ou avoir une fonction utile : mobilier, signalétique...

On pourra retrouver dans l'œuvre les grands principes qui ont présidé à la construction de la salle des sports :

- *des valeurs sportives : respect, fair-play, goût de l'effort...*
- *des notions de partage, convivialité, intergénérationnel ...*
- *la dimension de développement durable, notamment dans le choix des matériaux utilisés, garantissant une maintenance et une pérennisation de l'œuvre.*

Cette œuvre pourra prendre la forme de « vitraux laïcs » (Cette idée a été imaginée par la commune lors de la conception de l'équipement. Elle peut donc être librement reprise par les créateurs, s'ils le souhaitent bien qu'il ne s'agisse pas d'une commande imposée aux candidats ...), un graff, une peinture, une sculpture, une mosaïque, mais aussi ferronnerie d'art, verrerie d'art, mobilier d'art ou autres ...

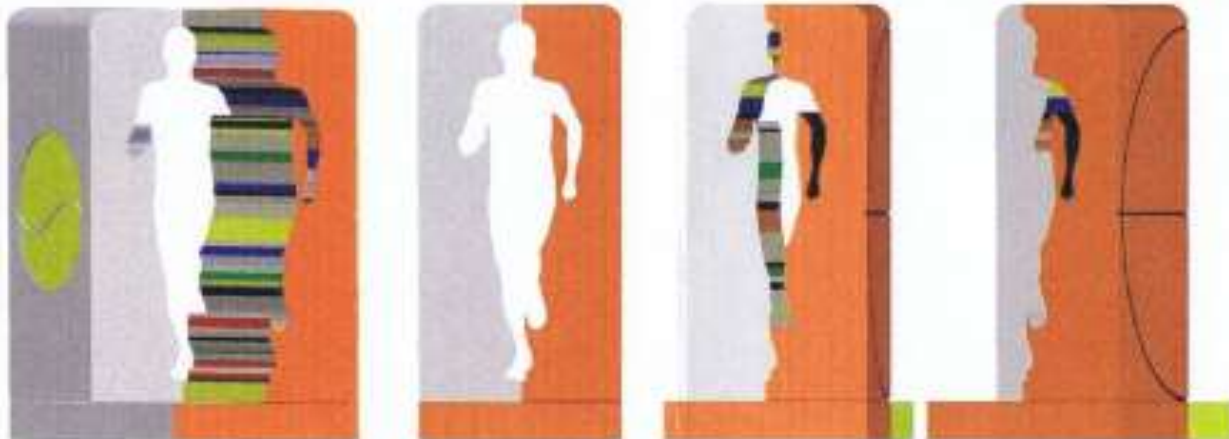
Après analyse des 19 candidatures réceptionnées, 3 artistes ont présélectionnés (2 sculpteurs et une équipe de graphistes) au vu :

- d'un dossier artistique actualisé comprenant la présentation de la démarche générale de l'artiste et de ses principales références, avec visuels légendés : travaux, expositions et réalisations avec année de réalisation, maîtres d'ouvrages (commanditaire), objet des commandes (50% de la note);
- d'une note d'intention spécifique sur l'œuvre envisagée pour la salle des sports du Garo (50 % de la note).

Ces trois candidats ont été conviés en mairie pour une audition visant à :

- commenter leur projet artistique;
- convenir des modalités de réalisation et d'installation de cette œuvre (lieu de création, lieu d'implantation, recours éventuel à un sous-traitant suivant le matériau ou procédé utilisé, délai avant la livraison ...).

C'est le projet artistique de Vincent De Monpezat qui été choisi notamment pour sa créativité, la dynamique de sa sculpture en lien avec le mouvement d'un sportif et la réalisation d'un film à but pédagogique expliquant le processus créatif. Cet artiste présente en outre un ancrage local et une solide notoriété (ex : exposition au Grand Palais).



3.6. Valorisation et développement des langues de Bretagne

Comme tous les équipements communaux, la future MSP sera dotée d'une signalétique bilingue. Il s'agit d'un automatisme à Milizac: pas de signalétique sans bilinguisme puisque nous sommes signataire de la charte Ya d'Ar Brezhoneg.

Par ailleurs, parmi les associations de danses, se trouve l'association de danse bretonne "Luskérien Melizag".

Enfin, les ouvertures de la salle de danse et le traitement des espaces extérieurs attenants permettra à l'occasion l'expression des sonneurs "Strobell Laouen" qui participent à la vitalité de la culture bretonne.

4 – Conclusion

- **Une salle omnisports, c'est-à-dire une mutualisation des fonctions, parce que nous n'avons plus les moyens collectivement de construire seulement pour quelques uns;**
- **un projet qui nous ressemble, qui réaffirme l'identité rurale d'un territoire par son architecture, mais avec la technicité, la conception écologique et le niveau de service d'un équipement d'aujourd'hui;**
- **une ouverture à tous les publics, sans discrimination, qui rassemble et fédère au-delà des limites communales, un équipement public où l'art aura aussi sa place à travers le "1% culturel régional".**